



Séminaire « 20 ANS DU CSFD » 20 juin 2017

Valorisation et adaptation du pastoralisme

Pierre HIERNAUX (CNRS), Bernard BONNET (IRAM) et Alexandre ICKOWICZ (CIRAD)

Lutter contre la désertification, la crise sociétale et l'insécurité civile en Afrique saharo-sahélienne revient à renforcer la viabilité pastorale en laissant aux pasteurs le contrôle négocié de leurs ressources, en tirant partie de leurs savoirs techniques et de leurs réseaux socio-professionnels mais aussi en renforçant leurs connaissances et leurs capacités d'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux.

L'élevage pastoral : une grande variété de formes

L'élevage pastoral domine très largement dans cette sous-région. Le bétail se nourrit essentiellement par pâture sur des terres de parcours en commun, mais aussi sur des jachères et des champs où il se nourrit de chaumes et de résidus de culture laissés sur pied, d'adventices et de ligneux. Cet élevage pastoral se décline en une grande variété de formes selon les espèces et races animales élevées, l'ampleur et la direction des déplacements saisonniers des bergers et des bouviers, seuls ou avec leurs familles, avec leurs troupeaux. Ces formes d'élevage pastoral sont en interaction entre elles et s'articulent avec les formes d'élevage agro-pastoral, plus sédentaires, mais aussi avec les élevages spécialisés, en particulier les unités d'embouche et les unités laitières péri-urbaines qu'elles pourvoient en jeunes animaux (fonction « naisseur »).

Pastoralisme et environnement : des connaissances scientifiques renouvelées

L'empreinte environnementale de l'élevage a longtemps pâti d'une image négative : l'élevage pastoral contribuerait largement à la dégradation de l'environnement, végétation et sols, par une mauvaise gestion et surexploitation des ressources qualifiée de « surpâturage », par la pollution des eaux par les excréments, le soulèvement de poussière par le piétinement et par l'émission de gaz à effet de serre (GES), due aux émissions entériques et à partir des excréments, contribuant de façon significative au réchauffement climatique.

Cependant, l'image de l'élevage est largement réhabilitée par les résultats de travaux de recherche récents. En effet :

- Le prélèvement fourrager par la pâture est borné au tiers de la production herbacée seulement. La pâture, même intense, aurait plutôt tendance à accroître la production végétale qui, à l'échelle régionale, apparaît bien plus dépendante des aléas de la distribution des pluies que de la charge animale avec un « reverdissement » et une densification du peuplement des ligneux dans le Sahel pastoral.
- L'influence de la charge animale (prélèvement sélectif de fourrage, piétinement, dépôt d'excréments) sur la flore n'est pas niée mais requalifiée. En effet, les espèces végétales promues par de fortes charges peuvent être de bonnes fourragères (*Zornia glochidiata*, *Tribulus terrestris*, *Cenchrus biflorus...*), tout comme des refus fourragers (*Sida cordifolia*, *Acanthospermum hispidum...*). Par ailleurs, le lien entre l'expansion d'espèces « envahissantes » comme *Diodia scandens*, *Mitracarpus scaber*, *Cassia mimosoides* et l'usage pastoral n'est pas établi.

Comité Scientifique Français de la Désertification

Agropolis International

Avenue Agropolis - 34394 Montpellier CEDEX 5 - France

Tél. : +33 (0)4 67 04 75 75 - Fax : +33 (0)4 67 04 75 99

Courriel : csfd@agropolis.fr - <http://www.csf-desertification.org>

- La contribution des ruminants aux émissions de GES n'est pas niée par des évaluations récentes mais repropotionnées aboutissant à un bilan carbone en équilibre à l'échelle d'un espace pastoral sahélien.

L'élevage pastoral met ainsi en valeur de vastes territoires arides et les terres marginales des régions semi-arides et subhumides qui ne sont pas arables (pluviométrie insuffisante, terrains rocheux, cuirasses, abords des cours d'eau et mares, bords de route, marécages). Le pastoralisme y maintient un réseau de liens sociaux et économiques qui contribue à assurer la sécurité civile et le fonctionnement des marchés.

La mise en valeur pastorale ne se limite pas à ces terres marginales, elle porte aussi sur les terroirs agricoles, par un recyclage des chaumes, fanes et résidus de culture, par un transfert spatial de fertilité biochimique au bénéfice de pôles de fertilité que sont les champs fumés, assurant une meilleure productivité des cultures et permettant leur diversification locale. L'élevage pastoral contribue ainsi à la productivité et à la durabilité des systèmes agricoles par la fonction fumièrre, par la fonction de travail des animaux de trait, de bât et de selle, et aussi par la fonction financière associée au capital « cheptel ».

Pastoralisme et économie : une contribution majeure à l'économie sous-régionale encore peu reconnue

L'élevage pastoral est une activité économique importante qui contribue à la sécurité alimentaire de la sous-région. Le développement de l'élevage pastoral est soutenu par les besoins croissants du marché sous-régional de la viande et du lait générés par l'essor démographique, l'accroissement des revenus et la très rapide urbanisation.

En dépit de son importance économique, l'élevage pastoral et, par extension, les régions où il constitue l'activité économique principale, sont historiquement les parents pauvres des investissements d'États et de la communauté internationale. A l'exception, partielle, de la santé animale, du réseau de télécommunication et de projets localisés d'ouvrages hydrauliques, de marché du bétail et de balisage des pistes du bétail, les investissements en « milieu pastoral » sont très au-dessous des besoins, en particulier dans les domaines des voies de communication, de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle et de la recherche».

Un des atouts majeurs du pastoralisme tient à sa grande capacité d'adaptation et d'évolution face à la variabilité du milieu, héritée des stratégies de mobilité pastorale sous-tendues par une organisation sociale, par tradition de négociations, d'échanges et de communications. Cependant, **les conditions d'exercice de l'élevage pastoral sont de plus en plus contraintes** par le rétrécissement des espaces pastoraux (expansion des cultures, infrastructures, urbanisation, zones d'insécurité et de conflits qui ont explosé au cours des dix dernières années), et, surtout, des obstacles juridiques à la mobilité régionale du bétail et à leur accès aux ressources en eau et en pâturages (régulations transfrontalières, législations foncières), notamment en période de crise. C'est un enjeu majeur pour l'avenir.

Un renouvellement des politiques publiques et des engagements majeurs en cours de mise en œuvre

Les engagements de N'Djamena

Face aux enjeux de développement et de sécurité des espaces saharo-sahéliens, les systèmes d'activités fondés sur le pastoralisme mobile génèrent un secteur essentiel à appuyer dans l'amélioration des politiques publiques. Renforcer la gouvernance et la

sécurité des espaces pastoraux, soutenir activement la résilience des sociétés pastorales, améliorer la viabilité économique des systèmes pastoraux et enfin faciliter l'accès des populations de ces espaces à des services sociaux et sanitaires adaptés à leur contexte constituent les axes de travail essentiels pour le développement pastoral. Ces éléments ont été portés par les différents acteurs et les gouvernements des pays sahélo-sahariens qui se sont exprimés dans le cadre de la Déclaration de N'Djaména (2013)¹.

Quelle mise en œuvre des engagements de N'Djaména ? Quels défis actuels ?

En 2017, la mise en œuvre d'une part importante de ces engagements forts se traduit par différents programmes de développement pastoral dans les principaux pays du Sahel :

- Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), démarré depuis fin 2015, mobilise les six pays sahéliens (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) au côté du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et avec le soutien de la Banque Mondiale. Cette dernière, avec les six États en question, se sont appropriés une majorité des orientations de N'Djaména avec, en écho, la Déclaration de Nouakchott (2012) fournissant les grandes orientations du PRAPS.
- L'Agence Française de Développement et l'Union européenne viennent de démarrer un programme de développement pastoral au Tchad. Un programme de renforcement institutionnel de la résilience de l'élevage pastoral est également à l'œuvre en Mauritanie avec un soutien de l'Union Européenne.
- D'autres programmes et initiatives sont en cours de lancement avec l'appui d'autres partenaires financiers (Fonds international de développement agricoles FIDA, Direction du développement et de la coopération suisse, DDC, Agence belge de développement CTB...).

La plupart de ces interventions s'axent pleinement sur les champs stratégiques mis en évidence à N'Djaména (amélioration de la gouvernance, renforcement de la résilience des systèmes pastoraux, valorisation économique et viabilité sociale des populations des espaces saharo-sahéliens). Cependant, elles n'interviennent que rarement sur les zones transfrontalières les plus cruciales de la bande saharienne, comme celles assurant le lien entre pays côtiers et pays sahéliens. Ces deux espaces sont vitales pour la sécurisation et la valorisation de l'élevage pastoral, mais sont soumises à de fortes contraintes d'insécurité pour les pasteurs et les commerçants de bétail.

Ces nouvelles actions, pour prometteuses qu'elles soient, devront s'appuyer sur les enseignements tirés des expériences conduites dans la sécurisation du pastoralisme sahélien. Les démarches accompagnant la construction d'accords sociaux renforcent les liens et le capital social intercommunautaire. Ces démarches sont essentielles pour l'aménagement concerté des espaces pastoraux à l'échelle de vastes ensembles intercommunaux et souvent transfrontaliers, ainsi que pour la rénovation, à grande échelle, des infrastructures d'hydraulique pastorale.

Mais le soutien à une véritable dynamique de développement pastoral doit également s'inscrire dans le moyen terme en adaptant les politiques et textes juridiques relevant des différents secteurs concernés (hydraulique, santé animale, décentralisation, environnement, aménagement du territoire, éducation et santé humaine...). Les espaces économiques qui bénéficient de l'activité pastorale ne se limitent pas aux régions sahariennes et sahéliennes, mais intègrent aussi les marchés côtiers et transsahariens.

¹ Accéder au texte intégral et actes du Colloque: www.pasto-secu-ndjamena.org

Ainsi l'amélioration et le respect des textes structurant les échanges économiques entre les pays doivent-ils constituer une priorité des organisations régionales.

Enfin, la mise en œuvre de telles améliorations des politiques publiques ne sera possible que si **des organisations professionnelles et interprofessionnelles poursuivent leur structuration** pour mieux représenter les pasteurs dans le dialogue politique aux différentes échelles, tout en fournissant de véritables services techniques, économiques et juridiques au profit de leurs membres. Ceci appelle donc à la conception de nouvelles stratégies d'intervention et de développement du pastoralisme qui s'appuient sur la concertation locale et régionale, sur l'amélioration des textes en faveur d'une reconnaissance plus systématique des droits à la mobilité et à un accès équitable aux ressources pastorales partagées et aux services. Pour y parvenir efficacement l'animation d'espaces de dialogue sur les politiques publiques doit être soutenue autant au niveau des pays sahéliens, que soudaniens et plus largement à l'échelle des espaces régionaux au travers desquels la question de l'aménagement pastoral est essentielle comme en témoigne l'actuelle crise centrafricaine.